

Marseille, le 12 décembre 2023

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°77
qui s'est tenue le vendredi 20 octobre 2023 à 14h00**

Réunion présidée par Djamel HABET, Directeur du Département.

Étaient présents : Cécile CAPPONI – PR, Isabel DEMONGODIN – PR (en visio), Djamel HABET – PR, Jean-Luc MARI – PR, Alexis NASR – PR, Rachid OUTBIB – PR, Marc ALLAIN – MCF, Léonor BECERRA-BONACHE – MCF, Séverine FRATANI – MCF, Line JAKUBIEC-JAMET – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Noël NOVELLI – MCF, Nicolas PRCOVIC – MCF, , Gisèle FIOL – IATSS,.

Étaient excusés : Frédéric BÉCHET – PR (procuration A. Nasr), Nadia CREIGNOU – PR (procuration D. Habet), (procuration D. Habet), Raquel URENA-PEREZ – MCF, Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences- invité permanent, Emmanuel GODARD - Directeur Institut Archimède, invité permanent.

Invités : Loïc NEYRAT – Usager.

Secrétaire de séance : Gisèle FIOL – BIATTS, responsable administrative du département.

Ordre du Jour :

- 1/ Validation PV n° 76
- 2/ Informations du directeur
- 3/ Nouvelle offre de formation 2024 : validation structure basse
- 4/ Questions diverses

1/ Validation PV n°76

Le PV n° 76 est approuvé après une modification et avec 1 abstention.

2/ Informations du directeur

- Campagne ATER 2023-2024 – au fil de l'eau :

1 poste ATER en 61^{ème} section a été pourvu. M. Oussama Hamed y est recruté. Djamal Habet lui souhaite la bienvenue au département.

- Projet FIP

Il est demandé d'apporter une attention particulière au calendrier et au montage financier. Aussi, chaque projet doit être discuté avec la direction du département pour s'assurer de son éligibilité et sa faisabilité, notamment financière. La date limite de la remontée des projets à la composante est le 18 novembre 2023.

- Soirée Alumni

La soirée Alumni aura lieu le 11 décembre 2023, sur le thème « Ensemble, construisons l'avenir de nos étudiants ». Il est demandé à chaque département de proposer des noms d'anciens étudiants susceptibles de participer à cet évènement. Le but étant la création d'un réseau de proximité entre les anciens étudiants et les nouveaux.

- Campagne ATER 2024-2025

L'UFR propose 11 postes pour le DII, soit le même nombre d'ATER qu'actuellement.

Pour la 61^{ème} section, une première discussion est entamée sur la pertinence de transformer une partie des postes ATER en un poste MCF afin de consolider l'équipe pédagogique du département, sachant que les postes ATER sont de moins en moins attractifs. Les besoins en enseignements de la 63^{ème} section devront être aussi discutés notamment pour faire face au départ à la retraite d'un collègue prévu dans les prochaines années. Son remplacement pourra se faire sur support MCF ou PRAG et exigera donc une discussion avec le LIS.

- Salons 2023-2024

Pour information, les demandes de participations aux différents salons sont adressées aux responsables de formation qui ont la charge de diffuser l'information auprès de leurs équipes pédagogiques.

- Services 2024-2025

Dans le cadre la nouvelle offre de formation, le directeur de département souhaite qu'il soit discuté et établi par le conseil des règles d'attribution des services 2024 – 2025. Il souhaite aussi que le conseil nomme une commission qui se chargera de la mise en application de ces règles qui seront communiquées à l'ensemble des membres du département avant l'expression de leurs vœux sur GDEP 2024-2025. Parmi les règles de base figurent :

- 1- Tout enseignant doit pouvoir enseigner en licence et en master ;
- 2- Tout enseignant doit pouvoir indiquer ses préférences pour 2 sites d'enseignement ;
- 3- Pour un EC en charge d'une UE, il serait légitime qu'il la garde sur la période d'accréditation ;

Ce point fera l'objet de l'ordre du jour des prochaines réunions du conseil de département.

3/ Nouvelle offre de formation 2024 : validation structure basse

Après présentation et discussion des structures basses de chacune des mentions et des parcours, le directeur propose au conseil de valider les maquettes dans leurs versions actuelles. Cela permettra aux instances de la faculté des sciences d'en faire la vérification, la modélisation PACOME et le calcul des coûts. A noter que ces structures restent très similaires à ce qui a été présenté et longuement discuté lors de précédentes réunions de conseil.

Les structures basses sont validées à l'unanimité.

4/ Questions diverses

...

La séance est levée à 17h20.